

La Communauté Ecclésiale de Base (CEB)

C'est notre priorité. C'est la base de la vie chrétienne et de l'Eglise. La CEB est vraiment la pastorale actuelle de l'Eglise dans le monde entier, depuis Vatican II. L'Eglise est le peuple de Dieu et chacun de nous doit participer. C'est la base de la vie chrétienne : on ne peut pas être chrétien tout seul, nous vivons notre foi en communauté. C'est la CEB qui prend en charge les problèmes du quartier (Prières, évangélisation, réconciliation, justice et paix, développement du pays etc...). Exemples d'actions possibles : récupération des ordures et propreté-hygiène du quartier, éclairage du quartier à partir des logements pour la sécurité (pas d'éclairage public), réunions des propriétaires et locataires, aménagement du quartier (lieux de loisirs pour les jeunes et les enfants), lutte contre le paludisme et les inondations, reboisement, etc...Plusieurs CEB se sont engagées aussi au moment des élections.

La CEB c'est la Famille de Dieu dans le quartier. Elle regroupe tous les chrétiens : âgés, adultes, jeunes et enfants, et les personnes intéressées des autres religions, d'un quartier ou d'un village. La vie de la Communauté Chrétienne ne se limite pas à la prière et aux sacrements. Nous voulons que nos Communautés soient engagées dans la vie du quartier ou du village et dans le développement du pays, comme le montre déjà la liste des responsables ci-dessous. Selon les 4 lignes d'action du PAP: **Communion, Liturgie**, mais aussi **Témoignage et Service**. La CEB n'est donc pas une simple subdivision de la paroisse, c'est une **communauté de quartier**, et donc engagée dans l'avancée du quartier dans tous les domaines de la vie, en lien avec les autres habitants et croyants, en contact avec les responsables de quartier, les imams et autres chefs religieux. La CEB n'est pas un groupe de prière. C'est une **communauté de réflexion et d'action**. Ceux qui sont plus intéressés par la prière, peuvent entrer dans un des groupes de prière qui existent sur la paroisse. C'est très important de réciter le chapelet, personnellement ou en famille. Mais on ne récite pas le chapelet en réunion de CEB. On le fait dans les familles, en tournant chaque jour dans une famille du quartier, au mois d'octobre et de mai, ou en réunion de Légion de Marie par exemple.

LES RESPONSABLES : Chaque Communauté, dont la responsabilité est confiée aux laïcs, est dirigée par un **Bureau** de 4 personnes (1 homme, 1 femme, 1 jeune homme et 1 jeune fille), pour que les différents groupes soient représentés (classes d'âge). Ce bureau est aidé par un secrétaire et un trésorier. Ce Bureau anime une équipe de responsables, chacun ayant son rôle, pour répartir et partager les tâches : 1) **le catéchiste**, responsable des prières communautaires (pour les malades, les deuils, à la naissance des bébés, pour les autres occasions et bénédictions : les personnes âgées, les femmes enceintes, et aussi au moment des naissances, de l'initiation et des mariages traditionnels, des semailles et des récoltes, et des différents temps forts de la vie sociale), de la catéchèse et de la préparation aux sacrements (baptêmes, premières communions, confirmations, mariages, sacrement des malades).

Les autres responsables de la Communauté (hommes ou femmes). Ce sont, en particulier, 2) le ou la responsable à la **charité** qui organise le soutien de la Communauté aux pauvres et aux différentes personnes en difficulté (pastorale sociale) et les actions de la Communauté pour le développement. Il/elle est le délégué de la CEB à la Caritas paroissiale. 3) Le responsable à la **justice** pour lutter contre les injustices de toutes sortes et promouvoir une éducation au bien commun, aux droits de l'homme et à l'éducation : il est le délégué de la CEB au comité paroissial de Justice et Paix. Il est en contact régulier avec les délégués et les associations du quartier : ONG, ASC...4) Le responsable aux relations avec les **autres religions**. 5) Les « sages » (4 personnes âgées : 2 hommes et 2 femmes) responsables de la paix et de la **réconciliation** pas seulement dans la CEB mais dans le quartier. 6) Les 2 responsables à la **jeunesse (un garçon et une fille)**, chargés mouvements et différentes activités des jeunes. Ils sont membres du bureau. Il est évident que les jeunes participent aux réunions et aux activités de la CEB et de la paroisse, en plus de leurs activités propres. Mais aussi aux activités des jeunes du quartier. 7) Le responsable à la **liturgie** (chorale, lectures, prières...). 8) D'autres responsables sont nommés selon les besoins, pouvant correspondre aux commissions de la paroisse. Par exemple : famille, vocations...

SCHEMA DE REUNIONS : La Communauté se rassemble chaque semaine. Au début de chaque réunion, on se donne les nouvelles de nos familles, du quartier, du pays et du monde. On termine par une prière d'intentions et de merci, avec la participation de tous et un refrain. Voici le schéma mensuel que nous proposons :

1^oréunion : partage d'Evangile. Questions pour partager la Parole de Dieu : 1) Qu'avons-nous retenu de cette lecture ? (chacun dit ce qu'il a retenu avec ses propres mots. On relit le texte une 2^o fois) -2) Que nous montre cette Parole sur Jésus (sur Dieu) ? -3) Quelle Bonne Nouvelle nous donne cette Parole (la joie,

l'espérance, le courage...)? -4) Qu'allons-nous faire pour mettre cette Parole en pratique
Quelques explications : 1) Nous redisons cet Evangile avec nos mots à nous : c'est important de savoir raconter l'Evangile pour le faire connaître aux autres. Nous redisons les passages qui nous semblent les plus importants et les mots qui nous touchent le plus. 2) Avant de parler de nous-mêmes, nous regardons d'abord Jésus. C'est lui le plus important. Qu'est-ce que cet Evangile d'aujourd'hui nous fait connaître de spécial sur Jésus ? 3) L'Evangile est une Bonne Nouvelle pour nous. Dans cet Evangile d'aujourd'hui, qu'est-ce qui nous éclaire, qu'est-ce qui nous rend heureux, et nous apporte la joie, l'espérance, le courage ? 4) Maintenant nous pouvons dire ce que nous allons faire pour mettre cette Parole en pratique. Veiller à ne pas faire seulement de la morale. On donnera les références des textes à l'avance (à la réunion précédente),

2°réunion ; la vie chrétienne et la paroisse. 1) On parlera obligatoirement de la **catéchèse** : conseils et soutien des catéchistes, la catéchèse des petits (éveil religieux qui normalement doit se faire dans la CEB elle-même), le suivi des catéchumènes enfants et adultes par les parents mais aussi les parrains/marraines (chaque catéchumène a un parrain ou une marraine dès le début de la catéchèse, sans attendre le moment du baptême ou de la 1° communion). *Par la catéchiste et le responsable à la catéchèse.*

Pour suivre les **catéchumènes de notre quartier, nous demandons au secrétariat de la paroisse** (commission de la catéchèse) de faire la liste des catéchumènes, quartier par quartier, et de l'envoyer à chaque CEB

2) On organisera **les différentes prières** de la semaine : nouveaux nés, malades, personnes en deuil, autres malheurs. Pour la 1° fois, toute la communauté va prier chez eux. Ensuite chaque semaine, on choisit une ou 2 personnes qui vont les visiter au nom de la communauté, les soutenir et les conseiller, et prier avec ces personnes âgées, malades, handicapées ou en difficulté. *Par le catéchiste*

3) L'évangélisation et les relations avec les croyants des autres religions. *Par le responsable de ces relations*

4) Les réconciliations à faire, entre nous et autour de nous. *Par les sages*

5) la participation des membres de la CEB aux mouvements (Scouts, CV AV) et aux différents groupes (Fraternité, chorale...) et la coordination avec la paroisse (événements et activités)

6) Les travaux communautaires et l'argent (cotisations, activités lucratives). NB : Commencer à l'heure et ne pas être trop long. Assurer une coordination entre les CEB et le secteur (la paroisse). Etre clair avec l'argent et faire des comptes rendus financiers précis et réguliers (rôle du trésorier) Envoyer des convocations à l'avance et des comptes rendus en utilisant Internet (travail du secrétaire) : *Par le trésorier et le secrétaire*

3°réunion : l'engagement dans le quartier. 1) Lutte contre les injustices et les choses qui nous font souffrir. On veillera à la collaboration avec les Associations non chrétiennes du quartier, etc.... (A.S.C., Amicales des femmes, Associations des originaires, syndicats, partis politiques, etc...). *Par le délégué à Justice et Paix* -2) L'aide aux pauvres et à ceux qui souffrent (malades...). *Par le délégué à la charité-Caritas* -3) Le développement du quartier et les projets productifs. *Par le délégué à la charité-Caritas*

4°réunion ; formation (exposé préparé par un membre de la CEB sur un thème choisi par tous) **ou eucharistie**. Mais la réunion de CEB **n'est pas une simple discussion sur un sujet**, ni une conférence. Elle doit aboutir à une action, à choisir ensemble, à suivre et à évaluer.

Quelques Paroles de Dieu sur la CEB : -Mat 5, 3-11 : Les béatitudes -Mat 5,12-15 + 13,33 : sel de la **terre**, lumière **du monde**, levain **dans la pâte** -Luc 4,15-21 + 7, 20-23 : notre mission à la suite de Jésus -2° Pierre 3,13 : construire un monde de justice -Mat 18,15-20 + 1° Cor 6, 1-11 : la réconciliation - Actes 2,42-47 + 4, 29-35 : la 1° communauté chrétienne

Conclusions : Il est important de rester créatif et d'avoir de l'imagination pour chercher de nouvelles façons de faire. Voir ce qui reste à améliorer, en partant de ce qui existe déjà. Par exemple, dans un quartier les femmes font une tontine. A partir de là, elles se retrouvent ensemble pour se soutenir et régler leurs problèmes urgents. C'est une bonne base pour mener des actions en CEB. Avancer par étapes, progressivement. **Se mettre d'accord** sur la façon de travailler en CEB avant le démarrage de l'année. Expliquer cela en Conseil Paroissial, mais aussi à **tous les chrétiens**, soit au moment des annonces, soit au moment de l'homélie, soit en prenant 5 à 10 mn avant de commencer la Messe.

2. Echanges .(session à Ste Bakhita).

a) Que faites vous dans vos CEB et dans vos réunions ?

. Chaque responsable de CEB a répondu à cette question en disant ce qui se faisait pendant les réunions hebdomadaires, avec des différences : réciter le chapelet, écouter la parole de l'Évangile, louanges, discussions sur un sujet donné (justice et paix, actualité politique, sujets sociaux) catéchèse dans la CEB, messe, marche à travers le quartier pour inciter les autres chrétiens à sortir etc.... Les CEB ont des commissions qui interviennent chaque fois que de besoin. Cet échange nous a permis de nous enrichir mutuellement et de nous donner des idées nouvelles. Il faudra continuer de nous tenir au courant les uns les autres de ce que nous faisons dans nos différentes CEB.

b) Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans vos CEB ?

Les problèmes suivants ont été soulevés par les participants à la formation :

(a) manque d'engagement et de participation de certains membres (b) à cause des horaires de travail ou d'heures de réunions qui ne conviennent pas aux mamans (c) parfois la famille qui accueille ne sait pas diriger une prière (d) des jeunes vont dans les autres paroisses, attirés par les activités qui s'y trouvent (e) découpage pas clair des CEB (f) de nombreux catéchumènes qui après la réception des sacrements ne s'engagent plus (g) le manque de dynamisme du comité justice et paix (h) les apostats (i) le manque de compte rendu des réunions tenues par la CEB.

c) D'autres expériences de CEB (Formation à Grand Yoff)

Le Père Armel est venu à la formation en compagnie de deux séminaristes spiritains qui habitent avec lui à la zone de captage et qui travaillent cette année dans notre paroisse : l'un à la prison de Liberté 6 (camp pénal) et l'autre avec les jeunes, les CV AV et les scouts.. Il s'agit de M. Adolphe Msoka, originaire de Tanzanie, il a toujours connu les CEB. Même en Guinée où il était en stage, les CEB existent et fonctionnent comme suit : Prière - parole de Dieu et partage - compte rendu du comité justice et paix – réflexions au sujet des problèmes personnels des membres - réconciliation des familles (jeunes, enfants, voisins, chrétiens et musulmans) – prière finale – parfois il y a messe.

M. Thomas Sanha a fait son stage pastoral et missionnaire en Guinée Bissau, son pays d'origine, à Gabou. Il a expliqué que les prières de CEB se passent comme suit : Prière – chant - parole de Dieu – ordre du jour variable préparé à l'avance – partage du pouvoir – problèmes sociaux – évangélisation – justice et paix – catéchèse.

d) Les parents ne sensibilisent pas suffisamment leurs enfants et leurs jeunes pour qu'ils viennent aux réunions de CEB. Les hommes y participent moins que les femmes : leurs femmes et les hommes qui viennent à la CEB doivent les motiver. (Voir Matthieu 18, 12-14 : la brebis perdue). Parfois, le papa et les enfants de la famille dans laquelle se fait la réunion, n'y participent même pas. Ce n'est pas normal.

Conclusion : Parler des CEB dans les homélies et aux annonces. Faire des panneaux d'information. Distribuer les comptes-rendus. Chercher des nouvelles stratégies de recrutement. Ne pas attendre que les prêtres fassent ce travail à notre place.

e) Les jeunes : Il est important de les faire participer et de prendre en compte leurs actions. Les enfants, eux aussi, ont leur place dans la CEB. Nous les accueillons comme Jésus (Mt 18,1-5 ; Mt 19, 13-15)

Conclusion : Certains ont proposé qu'il y ait des CEB des adultes et des CEB de jeunes. Nous n'avons pas retenu cette idée. Les jeunes peuvent se retrouver et agir entre eux dans les Mouvements de jeunes. Mais la CEB regroupe tous les chrétiens du quartier : enfants, jeunes, adultes et personnes âgées. C'est justement l'un de ses buts. Ces deux groupements ne rentrent pas en concurrence. Tout le monde doit être dans une CEB et ensuite chacun s'engage dans le Mouvement, la Commission, le groupe, l'association ou la fraternité de son choix.

f) Travailler avec les musulmans : « Nous devons nous ouvrir à nos frères et sœurs musulmans du quartier, afin de consolider les liens de fraternité et de préserver la paix. Cela peut se réaliser en instaurant des activités qui intéressent tout le monde. Nous avons donné plusieurs exemples de cela, par exemple à l'occasion de la Tabaski.

Conclusion : Il ne s'agit pas de discuter de religions ou de vouloir forcer nos amis musulmans. Dans ce cas-là, nous ne pourrions pas être d'accord et nous allons nous disputer. Il s'agit d'agir ensemble pour faire avancer le quartier, dans lequel nous habitons tous. A ce moment-là, nous allons nous connaître, nous apprécier et devenir amis : au moins avec ceux qui le veulent. A partir de là, parfois nous arriverons même à

partager nos motivations, c'est-à-dire les raisons pour lesquelles nous agissons. A condition bien sûr d'écouter aussi les musulmans et d'accueillir ce qu'ils nous disent.

Nous avons besoin d'agir avec les autres. D'abord, parce que nous les chrétiens nous ne sommes pas nombreux. Mais surtout, parce que les problèmes du quartier regardent tout le monde. Nous avons donné l'exemple des ordures dans le quartier. Souvent ce sera à nous de commencer : nous « sommes le sel de la terre » (pas seulement le sel des chrétiens) et la « lumière du monde » (pas seulement la lumière de l'Eglise) (Matt 5, 13-14). « Nous sommes le levain de nos frères » (Luc 13, 21) mais à condition d'être dans la pâte des hommes, avec tous !

Donc, il ne s'agit pas de discussions sur la religion, mais d'un dialogue de vie et d'actions en commun. C'est pourquoi, la Commission ne s'appelle pas « Dialogue entre Islam et Christianisme », mais « Commission pour les relations entre chrétiens et musulmans ». Ce serait utile d'avoir une formation dans ce domaine.

g) La réconciliation : C'est important et c'est l'un des rôles de la CEB. C'est un thème essentiel du 2^{ème} Synode pour l'Afrique. Nous avons demandé que dans chaque CEB, il y ait des Conseillers ou Sages (hommes et femmes) pour régler les problèmes et réconcilier les gens. C'est une question difficile. Certains, si on veut les réconcilier, nous insultent. Ou bien, ils refusent que l'on règle la question dans la CEB. Ils veulent aller au tribunal.

Conclusion : Il faut faire preuve de courage. Jésus lui-même a été insulté et rejeté.

- Nous laissons les gens libres, comme Jésus qui n'a forcé personne.

- Nous sommes « simples comme la colombe et prudents comme le serpent » (Mat 10, 16) : faire preuve de diplomatie et de tact.

- Nous gardons la discrétion. Quand il y a un problème, nous ne le disons pas en public. Nous en parlons en secret. Ensuite, nous apportons le problème aux conseillers (anciens, sages) de la CEB. C'est seulement en cas d'insuccès –ou si c'est un problème connu de tous- que nous en parlons avec toute la communauté. Selon les conseils même de Jésus (Mat 18, 15-17).

- C'est important que nous les chrétiens nous réglions nos problèmes entre nous, comme Saint Paul le demandait aux premiers chrétiens (1^{ère} Cor 6, 1-9).

h) L'action pour la Justice et pour la Paix fait partie de la responsabilité de notre CEB. Nous devons avoir un responsable Justice et Paix dans notre CEB (voir plus haut, n° 3) qui fait partie de la Commission Paroissiale.

- La Caritas est bonne, mais ne suffit pas. La Caritas aide les gens et fait des projets, auxquels notre CEB doit aussi participer. Justice et Paix défend les droits des gens et attaque les causes. Zachée dit à Jésus (Luc 19, 8) : « *Je vais donner aux pauvres la moitié de ce que j'ai* » (c'est la charité) ; mais il ajoute : « *Si j'ai fait du tort à quelqu'un, je vais le réparer 4 fois* » (c'est la justice). Par exemple, en cas d'inondation, la Caritas va aider les gens, et c'est important, il faut agir tout de suite. Mais la Commission Justice et Paix va chercher les causes profondes : pourquoi il y a ces inondations ? Pourquoi on ne fait rien ? Et elle ira voir les autorités pour faire respecter les droits et la dignité des gens.

Conclusions : Nous nous formons davantage sur ces questions de Justice et de Paix. Et nous mettons en pratique la formation que nous avons reçue

h) Demander un rapport écrit chaque mois, à chaque CEB (à faire par le secrétaire). Ce rapport pourra ensuite être lu, puis analysé et synthétisé (voir par qui : les responsables ou le secrétaire du Conseil paroissial, un prêtre chargé plus spécialement de l'animation des CEB ...?), de manière à pouvoir présenter les questions, les réflexions, mais aussi les conclusions et les orientations au Conseil Paroissial suivant. A moins que l'on prévoie une rencontre mensuelle des secrétaires des CEB (les secrétaires plutôt que les responsables, ceux-ci étant déjà au Conseil paroissial).